



SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

L'écho des cités

2202
2^{ÈME} TRIMESTRE
2022

Bulletin d'information de Sauveterre-de-Guyenne // Directeur de Publication : Christophe Miqueu
Responsable de la rédaction : Patricia Schneeberger Reignier
Imprimé par nos soins // Dépôt légal : Avril 2022 - N° ISSN : 1627-5705

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES



Le Maire et le Conseil municipal de Sauveterre-de-Guyenne

Vous invitent aux cérémonies

pour le 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

en présence des Associations d'Anciens Combattants, des représentants de la
Gendarmerie et du SDIS et de la section JSP de Sauveterre-de-Guyenne

le samedi 7 mai 2022

Cet anniversaire sera l'occasion d'honorer la mémoire des morts et disparus au
Champs d'Honneur pour la France. Les cérémonies se dérouleront avec un dépôt
de gerbes aux Monuments aux Morts de la commune :

16h40 : Monument aux Morts de Puch,

17h00 : Monument aux Morts de Saint-Léger-de-Vignague

17h20 : Stèle Pénic

17h40 : Monument aux Morts de Saint-Romain-de-Vignague,

18h00 : Monument aux Morts de Sauveterre-de-Guyenne

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera servi sous les couverts devant la mairie
dans le respect des règles sanitaires.

... UNE GRANDE FÊTE MÉDIÉVALE À SAUVETERRE-DE-GUYENNE LE 15 MAI

Oyez, oyez braves gens !

Le 15 mai prochain, la jolie Bastide de Sauveterre-de-Guyenne accueillera une nouvelle édition de la Fête médiévale. Une plongée dans le Moyen Âge qui vous laissera... à bout de souffle.

De nombreuses activités rythmeront cette journée organisée par la Municipalité : marché médiéval, fauconnerie, animations pour petits et grands, spectacle de feu et musique.

Entrée libre. Restauration sur place.

Venez nombreux vous esbaudir et applaudir !





... RETOUR SUR LE 1^{ER} TOUR SUD GIRONDE ENTRE-DEUX-MERS

Le Vélo Club du Sud-Gironde a organisé sa première course le 20 mars !

Sauveterre-de-Guyenne accueille officiellement depuis le début de l'année 2022 le Vélo-Club du Sud-Gironde et a pu accompagner le Club dans l'organisation de sa nouvelle course, reliant Fargues à Sauveterre, autrement dit son berceau historique jusqu'au territoire de son renouveau.

Cette course a été une véritable réussite pour une première : près de 140 coureurs étaient inscrits au départ, et la course a séduit un public très nombreux sur la route, et surtout à l'arrivée au niveau du parking de la gendarmerie de Sauveterre.

Dans son message de présentation de la course, le Maire, Christophe Miqueu, soulignait les enjeux de cet événement sportif pour la commune et son territoire :

« Pour Sauveterre-de-Guyenne et son territoire, cette course est un grand événement à plusieurs titres.

D'abord, elle confirme la nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrit le Vélo-Club en joignant désormais ses deux secteurs de prédilection. La course a en effet été tracée de telle sorte qu'une douzaine de communes de la CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers soient traversées et valorisées par le passage de cette manifestation sportive populaire.

Ensuite cette course ouvre la saison en permettant aux coureurs, sur une centaine de kilomètres, de rivaliser d'adresse et d'endurance en traversant nos coteaux viticoles.

Enfin elle confirme le rôle de ville de vélo que Sauveterre a la

volonté de proposer au cœur de son développement pour les années à venir. Elle est la ville qui relie Bordeaux par la piste Lapébie (ancienne voie ferrée aménagée en piste cyclable), et elle veut promouvoir le vélo dans toutes ses facettes : celle du sportif comme celle du quotidien, celle du touriste comme celle de l'écolier. Le vignoble, le patrimoine et le vélo sont aujourd'hui et pour l'avenir les trois piliers sur lesquels se développe durablement la commune de Sauveterre-de-Guyenne. »

Longue vie au Premier tour Sud Gironde Entre-Deux-Mers et bravo à Antoine ALLAIN pour cette superbe victoire !

Les prochaines dates « cyclo » à venir :

- Le 8 mai prochain, nous aurons la chance d'accueillir à nouveau le prix Fouchy. Venez nombreux encourager les cyclistes qui feront leur premier passage à Sauveterre dès leur premier passage à Sauveterre dès 10h25 (arrivée prévue vers 11h30).

- Le vélo à Sauveterre, c'est aussi le cyclotourisme ! La ville aura le grand plaisir d'accueillir du 26 au 28 mai prochain un événement très important : « Vélo au cœur de l'Entre-deux-Mers » est une concentration de cyclotouristes organisée avec le comité départemental girondin. 3 boucles permettront, au départ de Sauveterre, de découvrir chaque jour, une partie de notre territoire. Cet événement est ouvert à tous. Pour obtenir des renseignements et vous inscrire, avant le 10 mai :

Téléphone: 06 18 99 31 78
 manifestationgirondffvelo@gmail.com
<http://gironde.ffvelo.fr>

... ZOOM SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE...

Nous revenons ici sur les principaux enseignements de l'évolution budgétaire de la commune. Le travail engagé depuis bientôt deux ans a en effet permis d'assainir fortement les finances et de répondre aux attentes de l'Etat qui avait placé la commune dans le réseau d'alerte sur les finances locales, suite aux lourds investissements cumulés jusqu'à 2020. Le travail réalisé est indispensable pour pouvoir engager en 2023 les premiers travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg.

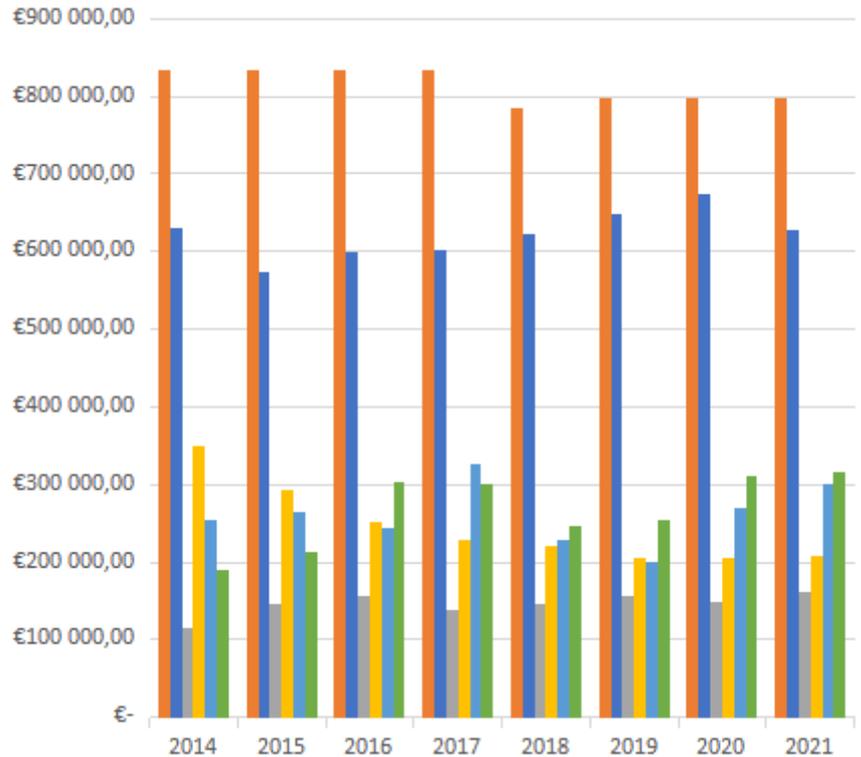
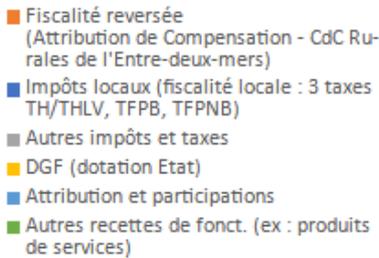
01/ LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : UNE MEILLEURE SANTÉ FINANCIÈRE !

Les comptes administratifs rendent compte de l'exécution du budget de l'année écoulée ; ils permettent un jugement sur la santé financière de la commune. Ils sont, en quelque sorte, l'indicateur de la qualité de la gestion budgétaire.

Les principaux enseignements à retenir du compte administratif 2021 du budget principal de la Commune :

// ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2014-2021)

En 2021, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 4 081 € (soit + 0,17 % par rapport à 2020). **TOTAL : 2 411 207 €**



// FOCUS SUR LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION DE L'ETAT)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement que l'État apporte aux collectivités territoriales.

Elle répond à deux objectifs principaux :

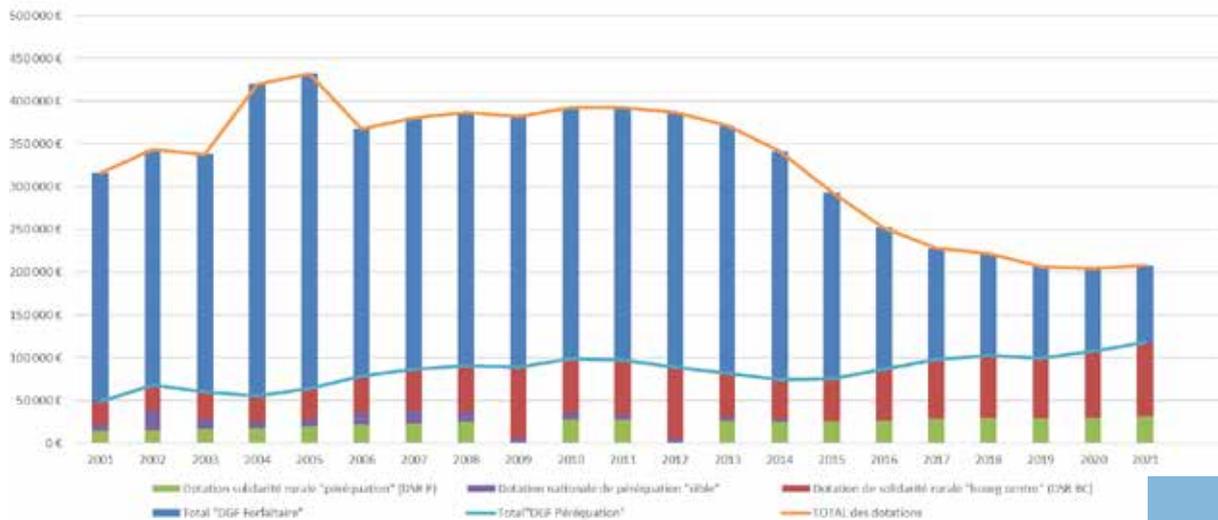
- assurer aux collectivités des ressources relativement « stables et prévisibles d'une année sur l'autre », au travers de sa composante « forfaitaire » ou « compensation » ;
- apporter un soutien particulier aux collectivités confrontées à des charges importantes, sans disposer pour autant des ressources suffisantes pour y faire face, au travers de ses composantes « péréquation ».

Depuis 2014, l'Etat fait subir aux collectivités une réduction annuelle de cette dotation.

Pour Sauveterre-de-Guyenne, la diminution de ces dotations allouées par l'Etat sur les dernières années (2014-2021) représente une baisse d'environ 39,5 % en 2021, par rapport aux recettes de 2013 (dernière année de gel des dotations), **équivalent à 1 018 163 € de dotations en moins cumulées.**

Cette situation, si elle doit appeler la Commune à repenser son fonctionnement, l'oblige également à procéder à des arbitrages parfois douloureux, face à l'effet de ciseau subi de plein fouet, au détriment des services de proximité, malgré les efforts réalisés pour rationaliser une action publique locale pourtant plus vertueuse que celle de l'Etat. La Commune de Sauveterre-de-Guyenne doit donc faire face, années après années, à la ponction de la DGF et à de nombreux transferts de charges non compensés, tout en veillant à son équilibre budgétaire et en continuant à investir pour rester attractive et rendre un service public de qualité à ses citoyens, tout en baissant sa dette.

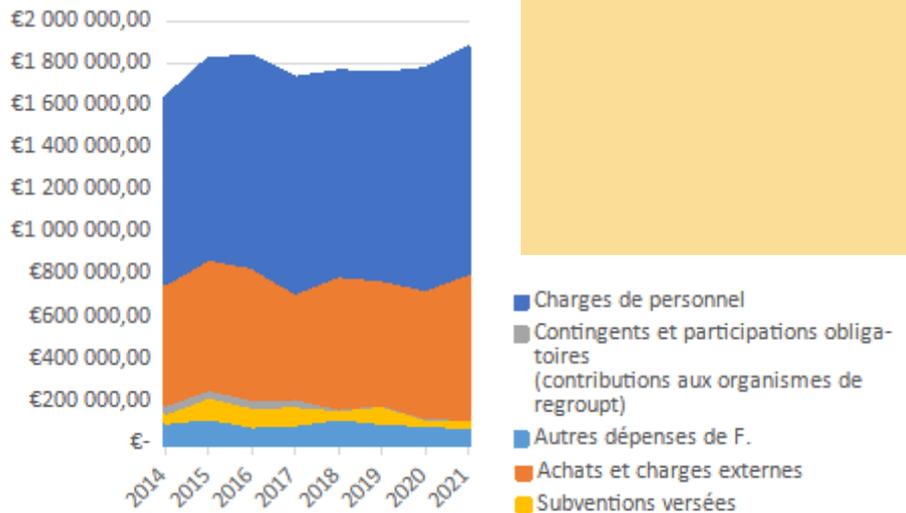
Evolution des dotations de l'Etat (2001-2022) pour la Commune



// ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE GESTION (2014-2021)

En 2021, les dépenses de gestion ont augmenté de + 103 129 € (soit + 5,84 % par rapport à 2020).
TOTAL : 1 8869 702 €

Les charges de personnel évoluent de + 27 777 € (+2,70% par rapport à 2020) du fait de la réforme dite « PPCR » (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) pour les fonctionnaires de catégories C, de la progression mécanique liée au Glissement Vieillesse Technicité « GVT » (avancements d'échelons, avancements de grades, changements de cadres d'emplois), et du maintien de plusieurs emplois non permanents pour répondre aux besoins des secteurs les plus exposés à la crise sanitaire (écoles notamment).

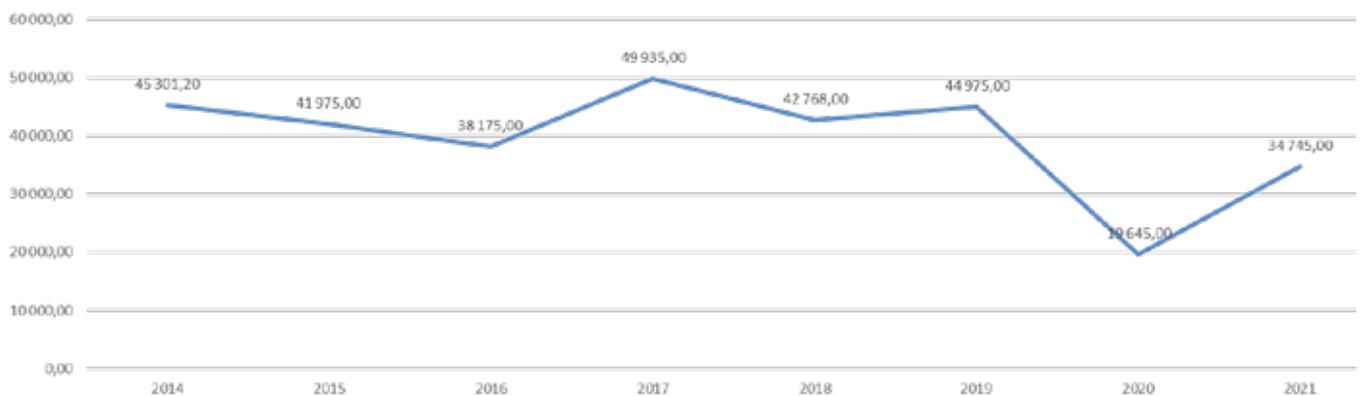


// ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (2014-2021)

En 2021, les subventions aux associations ont représenté 2% des dépenses de gestion 2021 de la Commune.

Du fait de la pandémie liée à la Covid-19 (et donc, de la diminution de l'activité associative et/ou annulation d'évènements), l'année

2021 (comme 2020) a été marquée par une adaptation du montant des subventions aux associations à la situation. Les activités associatives ont partiellement repris mais pas entièrement, ce qui explique l'évolution du tracé.



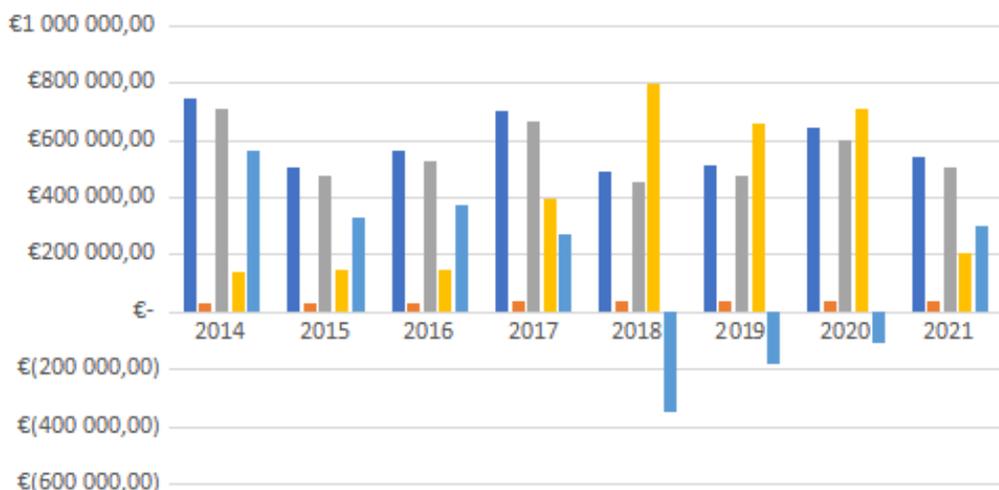
// ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE (2014-2021)

À noter en 2021 :

- Épargne de gestion (différence entre recettes et dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette) en baisse par rapport à 2020, du fait de la croissance des dépenses de gestion ;
- Taux de Capacité d'Auto Financement Brute (CAF : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette).

• Rétablissement de l'autofinancement net (CAF NETTE) en 2021, après 3 exercices marqués par des remboursements d'emprunts in fine (courts termes). Il s'agit là d'une nouvelle importante pour la commune et attendue.

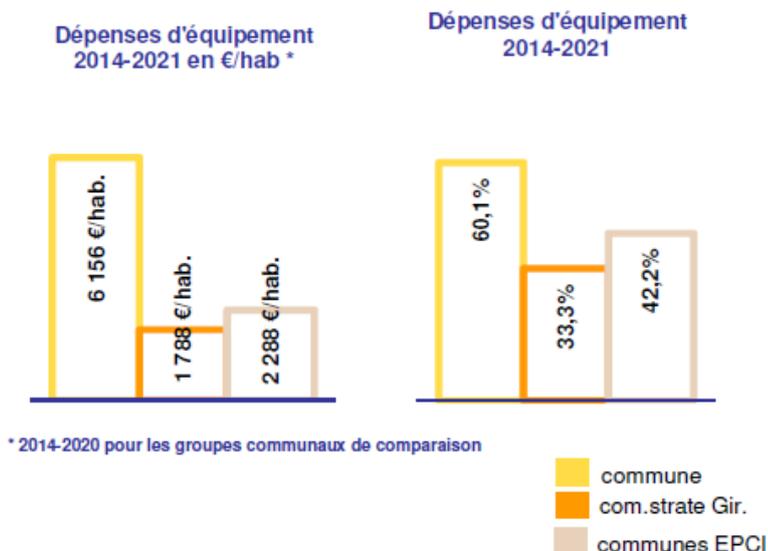
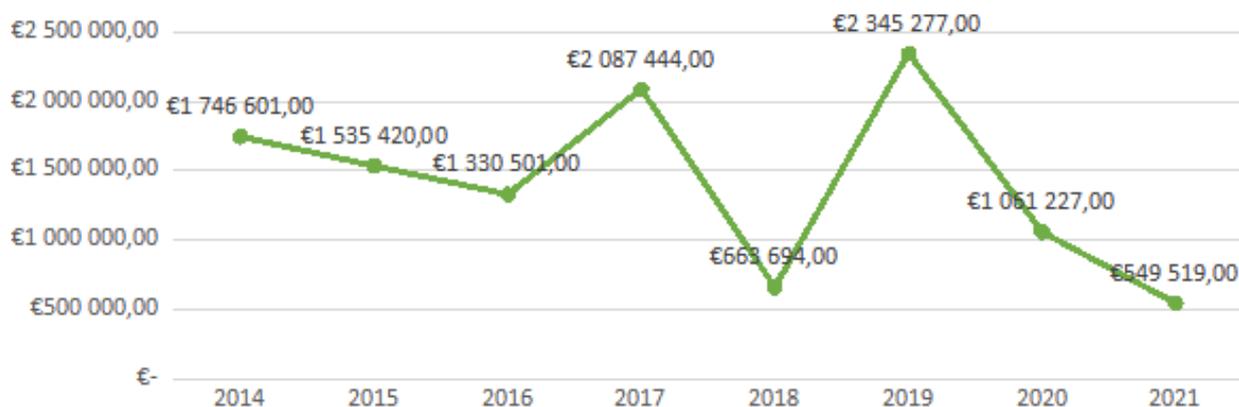
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



// ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (2014-2021)

En 2021, les dépenses d'équipement s'élèvent à 549 519 €. Le niveau des dépenses, comme en 2020, est contenu et cela pour diverses raisons : changement d'équipe municipale, crise sanitaire liée à la Covid-19 mais aussi et surtout **la nécessité d'assainir la situation financière de la Commune**. En effet, son niveau d'endettement et, surtout, le recours excessif à des prêts à court terme sur la période 2014-2020 ont grevé fortement les résultats de fonctionnement de la Commune.

La charge de remboursement des emprunts en capital excessive a occasionné une très forte dégradation de la trésorerie de la Commune. La Commune était donc contrainte de retrouver des réserves et de rétablir les équilibres financiers pour rembourser les importantes lignes de trésorerie souscrites et pour financer les investissements à venir.



// ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT (RÉSERVE)

Sur tous les exercices de la période 2014-2020 (sauf 2018), le fonds de roulement était négatif (La Commune a sous-financé ses importantes dépenses d'investissement). Il en a résulté une forte dégradation de sa trésorerie, c'est-à-dire de sa capacité à financer les dépenses quotidiennes (ex : 2019 : -91 ou 2020 : - 179 jours de charges). Dans ces conditions, la commune a été contrainte - puisqu'elle ne disposait pas de financements suffisants pour couvrir ses dépenses d'investissement - de

recourir à l'emprunt bancaire ou de prélever dans ses réserves (trésorerie), ou recourir à des solutions transitoires comme mobiliser des lignes de trésorerie.

En 2021, la Commune a retrouvé un fonds de roulement positif (+ 1 210 045 €). Elle a ainsi pu rembourser plus d'1 000 000 € euros de lignes de trésorerie « en attente de subventions ».

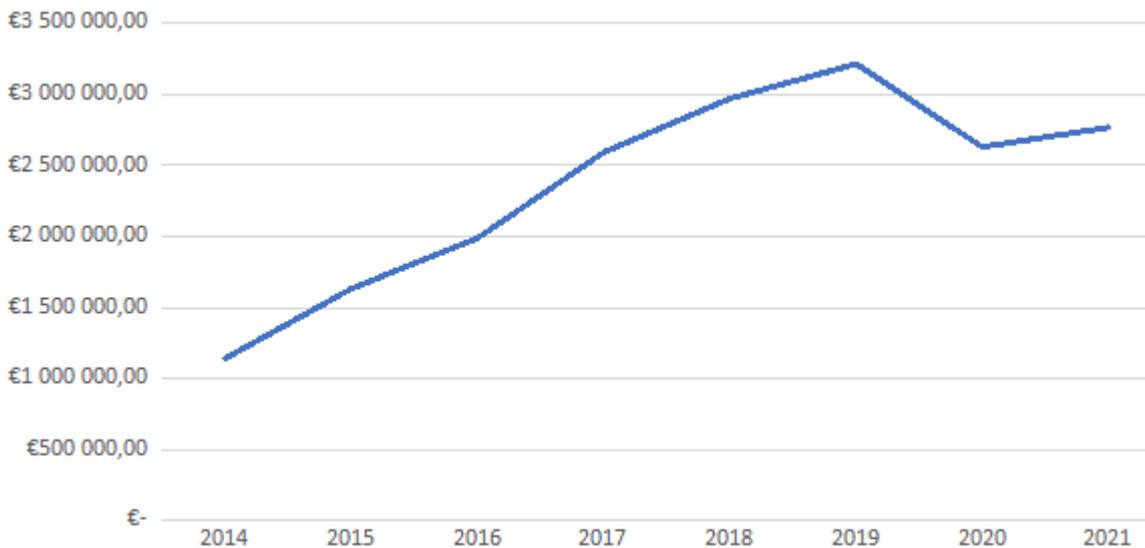
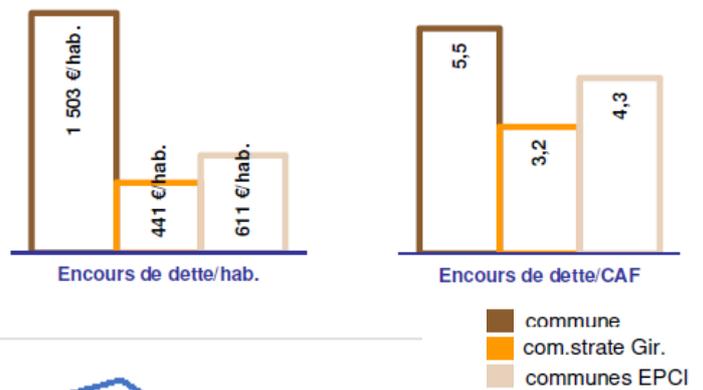


Encours de dette au 31/12/2021
31/12/2020 pour les groupes communaux de comparaison

// ÉVOLUTION DE LA DETTE

CHIFFRES CLÉS :

- Capital restant dû au 31/12 : 2 769 860,73 €
- Nombre de prêts : 11
- Endettement par habitants : 1 503 €/hab.
- Encours de dette / CAF (capacité de désendettement) * : 5,5 ans



Le comparatif de l'encours de la dette avec les collectivités d'une strate (équivalente 500-2000 habitants) avec la Commune de Sauveterre-de-Guyenne doit toutefois être mesuré. En effet, dans un contexte géographique marqué par une forte ruralité et une faible densité de la population, la commune se positionne en « ville-centre », disposant de commerces et de services bénéficiant à une population se situant au-delà de ses propres limites géographiques. Ce positionnement doit être pris en considération au regard des comparaisons avec les moyennes départementales, régionales ou nationales. De fait, si la commune est comparée

aux autres collectivités de sa strate regroupant entre 500 et 2000 habitants, il ne doit pas être négligé qu'elle joue un rôle important pour un bassin de population estimé à 10 000 habitants.

- Prêts contractés en 2021 : Extension Cabinet médical (215 000 €) et Acquisition de l'immeuble « 15 Pl. de la République » (128 100 €).

* Ce ratio répond à la question suivante : En combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute ?

// ÉQUILIBRE FINANCIER DE LA COMMUNE EN 2021

Globalement en 2021, les grands équilibres sont les suivants :

- Epargne brute (CAF) (recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement) : 502 211 € ;
- Remboursement du capital de la dette : 205 592 €
- Epargne nette positive* : 300 000 € (contre - 108 927 € en 2020).
- La situation financière de la Commune s'est nettement améliorée. Cependant, compte tenu du niveau d'endettement de la Commune et du contexte économique et sanitaire chaotique, la prudence est à privilégier.
- Il convient de constituer des réserves pour parer à tout incident et contribuer à l'autofinancement de nouveaux projets doit être une priorité.

* La CAF nette permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et ses dépenses obligatoires que sont les remboursements de dettes en capital.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Dépenses de gestion courante		Recettes de fonctionnement	
	1 869 702,00 €		2 411 207,00 €	
	Intérêts dette			
36 283,00 €				
Capacité d'auto financement				
505 221,00 €				
INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Capital dette		CAF (« épargne brute »)	
	205 592,00 €		505 221,00 €	
	Dép. d'équipement		Rec. Définitives d'investissement	
	549 519,00 €		1 116 584,00 €	
Var. FDR		Emprunt		
1 210 045,00 €		343 100,00 €		

02/ UN BUDGET PRIMITIF 2022 VOLONTARISTE ET RIGOUREUX

Le budget primitif est l'expression budgétaire de la politique et des choix de la municipalité pour l'année 2022.

Les prévisions budgétaires de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne pour l'exercice 2022 s'inscrivent dans un contexte social et économique fragile lié à la Covid-19 et au conflit Ukraine - Russie.

Comme l'année précédente, la construction budgétaire a été effectuée avec prudence autant sur l'évaluation des recettes que sur l'évaluation des dépenses (*la tendance inflationniste de ces derniers mois liée notamment à la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, mais aussi à la pénurie de certains matériaux, impactera directement à la hausse les postes de charges à caractère général et les prévisions de crédits pour les projets d'investissement*).

Dans la continuité de ses engagements, la Municipalité en 2022 entend :

- Poursuivre le processus lourd mais responsable de maîtrise du budget et des dépenses de fonctionnement ;
- Maintenir un niveau d'investissement dynamique au bénéfice des acteurs locaux et de la qualité de vie des Sauveterriennes et des Sauveterriens.

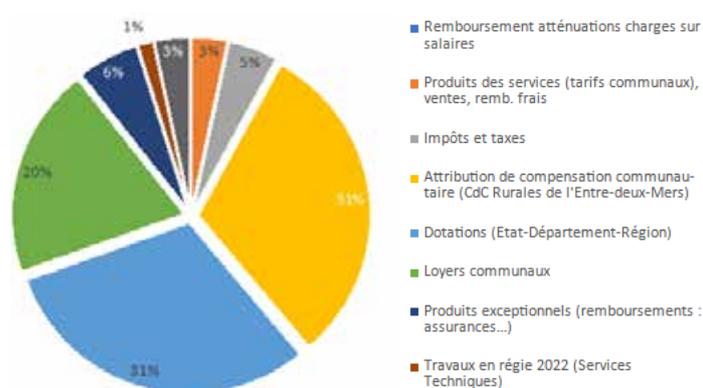
// DES RECETTES EN LÉGÈRE PROGRESSION

Les recettes de fonctionnement affichent un niveau sensiblement supérieur à 2021 (+ 52 080,91 €) et se situent à 2 563 170 €. Cette progression s'explique essentiellement par la revalorisation des bases de la fiscalité directe par l'Etat en raison de l'inflation (+ 3,4 %), par la mise en location de nouveaux biens communaux (location de nouveaux cabinets médicaux dans le cadre de l'extension de la Maison médicale), par l'intégration au 1/01 du budget annexe « Régie des transports » au budget principal de la Commune, etc.

Les produits des services (restauration scolaire, activités périscolaires, etc.), auxquels s'ajoutent les produits de locations des logements communaux, représentent 11 % des recettes, soit 270 900 €.

Autres recettes : les dotations et attributions de compensation communautaire (CdC rurales de l'entre-deux-mers). Leurs montants avoisinent les 1 312 760 €.

Recettes de fonctionnement (prévision 2022)



// DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Pour 2022, le montant des dépenses de fonctionnement progressera de 27 688 € (par rapport au budget primitif 2021), pour s'établir à 2 563 170 €.

Cette augmentation s'explique notamment par :

- L'augmentation des subventions allouées aux associations (52 375 €), soit + 24 475 € par rapport à l'année 2021 (reprise activité associative + 50^{ème} édition de la fête des vins) ;
- La mise en place d'une subvention d'équilibre du budget de la Commune vers le budget annexe Immeuble 15 Pl. de la République (46 000 €) ;

- La remise en place du goûter au sein du périscolaire à la rentrée (3 300 €) ;

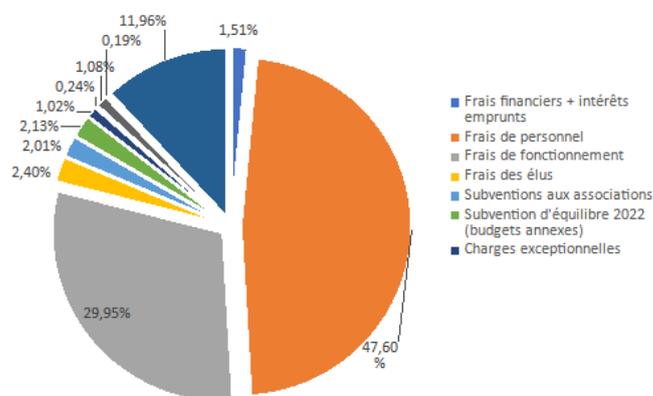
- L'augmentation des dépenses liées à l'entretien de la voirie suite au désengagement du Conseil départemental de la Gironde (+ 5 000 €) ;

- L'augmentation de la masse salariale - Les charges de personnel représentent 48,09 % des dépenses de fonctionnement prévues dans le budget primitif 2022 (+7,2 % par rapport au budget primitif 2021 soit + 57 120 €). Depuis son arrivée, la Municipalité a œuvré pour améliorer la situation de certains agents en très grande précarité depuis de nombreuses années à travers leur stagiairisation (puis titularisation) et pour mener une politique volontariste pour intégrer des moyens nouveaux nécessaires (dans les écoles notamment pour assurer la sécurité des enfants en améliorant le taux d'encadrement ou pour assurer la sécurité des abords du collège le matin et le soir).

Parallèlement à ces choix politiques forts et assumés, car les agents sont le principal moteur du service public sauveterrien, la masse salariale augmente sous l'effet d'éléments plus structurels tels que l'effet GVT (glissement vieillesse technicité) qui correspond à la variation de la masse salariale à effectif constant (avancements d'échelons, avancements de grades, changements de cadres d'emplois) et les mesures nationales applicables à la Commune comme à l'ensemble des collectivités : prime inflation, revalorisation de certaines grilles indiciaires (catégorie C).

Il convient de noter que les effets de la crise sanitaire sur la masse salariale 2022 restent encore largement difficiles à appréhender à ce stade : l'évolution des dépenses de personnel dépendra en effet de l'évolution de la situation sanitaire et de son impact sur les services publics, notamment les écoles.

Dépenses de fonctionnement (prévision 2022)



Plus globalement, l'inflation actuelle pèse sur toutes les charges à caractère général.

// QUELS INVESTISSEMENTS POUR 2022 ?

Au Budget Primitif (BP) 2022 de la Commune, les dépenses d'investissement devraient atteindre 1 776 184,77€.

Les principaux investissements envisagés en 2022 :

- Suite et fin des travaux d'extension du cabinet médical (347 000 €) ;
- Début du programme pluriannuel de restauration des monuments historiques (PPI MH) (141 000 €) ;
- Suite et fin de l'aménagement de l'atelier des services techniques (15 000 €) ;
- Création d'un passage permettant de relier l'école maternelle à l'église Notre-Dame (+ création d'un jardin médiéval près de l'église) : 48 000 € ;
- Création d'un musée municipal (15 000 €) ;
- Amélioration du son et de la lumière de la Salle Simone Veil (26 000 €) ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la Convention d'aménagement de Bourg (CAB) (25 000 €).

La réalisation des investissements prévus au budget dépendra notamment de la trésorerie de la Commune mais également des subventions allouées par ses partenaires institutionnels (Etat, Région, Département).

Au-delà de l'épargne dégagée par la section de fonctionnement, la Commune financera ses investissements en 2022 notamment par :

- La récupération, via le fonds de compensation, de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en 2020 (130 000 €)
- La taxe d'aménagement (20 000 €) ;
- Les subventions obtenues auprès de ses partenaires institutionnels (Etat, Région, Département...) (271 238 €) ;
- Le Fonds Départemental D'Aide à l'Équipement des Communes (CD 33) (23 000 €) ;
- Les cessions immobilières attendues (maisons Pelluchon de la rue de La Font, terrain Pringis / Nexity, Garage de la Porte St Romain, 426 514,37€).

Compte tenu de ces financements attendus, le besoin de financement des investissements 2022 à couvrir par la souscription d'emprunt nouveau est estimé à 61 000 €.

À NOTER

À travers ses deux budgets annexes (Régie d'assainissement et Immeuble 15 Pl. de la République), la Commune portera également deux programmes d'investissement ambitieux :

- La réhabilitation complète de l'immeuble 15 place de la République pour un coût estimé à plus de 1 million d'euros (réouverture de la supérette de proximité et création de logements donnant rue des artisans).
- Le lancement des travaux sur le réseau d'assainissement de la Commune pour un montant estimé à plus de 2,3 millions d'euros (création d'une filière temps de pluie et suppression des eaux claires parasites au sein du réseau d'assainissement collectif).

Pour ces projets, la Commune se mobilise fortement pour percevoir un haut niveau de subventionnement de la part de ses partenaires.

En 2022, la Commune de Sauveterre-de-Guyenne sera présente pour relever les défis à venir, ceux du quotidien d'abord avec le nécessaire besoin de renforcer les liens sociaux, la solidarité, le vivre-ensemble, mais aussi les problématiques de plus long terme comme la préservation de l'environnement naturel et l'aménagement de la Commune.

Courant 2022, les élections présidentielles et législatives donneront le ton de ce que seront les perspectives des collectivités pour la suite de la mandature locale. Les incertitudes sont nombreuses et, face à la dégradation structurelle des finances publiques, le risque d'une mise à contribution des finances communales dans les années à venir est réel et nous oblige à poursuivre les efforts de maîtrise et d'assainissement du budget communal.

La situation financière de la Commune nous impose, plus que jamais, à évaluer les besoins des habitants et à concentrer les moyens sur les priorités et engagements du mandat.



... ÉTUDE PRÉALABLE À LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG (CAB II) : LA CONCERTATION AVANT TOUT !

La Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) a pour but de repenser tous les déplacements et aménagements urbains, d'affirmer l'identité du centre bourg, par la mise en valeur de ses espaces publics et d'apporter une vision paysagère globale, cohérente et attractive pour les sauveterriens comme pour les visiteurs.

Dans le cadre de cette procédure de CAB, une étude préalable doit être réalisée. Il s'agit d'une étude de programmation urbaine réalisée par le Cabinet retenu par la Municipalité (Agence Métaphore). L'objectif est alors de déterminer, à partir d'un diagnostic exhaustif de territoire (socio-démographie, paysage, patrimoine urbain et architectural, services et équipements, circulation et stationnement...), des scénarios d'aménagement possibles, et d'en déduire un schéma d'aménagement décliné en fiches action planifiées sur trois ou quatre ans.

Très attachée à la concertation avec la population, la Municipalité a demandé à l'Agence Métaphore d'organiser deux ateliers participatifs à destination des habitants et des commerçants (16/11/2021 et du 7/02/2022).

Vous avez été nombreux à participer à ces phases de réflexions collectives. Vous avez exprimé vos attentes, vos besoins et vos priorités pour le devenir de la Commune (Réfections et sécurisation des rues Saubotte, St Léger, 8 Mai, St Romain et des entrées de Bourg, Aménagement du parking du foirail et des abords de l'Eglise Notre-Dame, Aménagement des abords des portes St Léger et St Romain, etc). Grâce à cette réflexion collective, nous travaillons actuellement avec le Bureau d'étude Métaphore et les partenaires de la commune (Département et Etat prioritairement) sur un programme d'actions et leur chiffrage. Il s'agit essentiellement de hiérarchiser dans le temps les différentes actions en fonction des conditions de mise en œuvre de chacune d'entre-elles et des capacités de financement de la Commune.

Pour aller plus loin et accéder à l'ensemble des documents de l'étude en cours : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/etude-prealable-a-la-cab-construire-aujourd'hui-la-commune-de-demain/>

LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN (CCC)

C'est Vous !

PARTICIPER

DIALOGUER

ÊTRE CONSULTÉ(E)

... CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN... UN AN DÉJÀ !

Voilà déjà un an, le 31 mars 2021, le Conseil Consultatif Citoyen se réunissait pour la première fois.

En l'espace d'une année, les sujets abordés ont concerné

- **la gestion du stationnement Place de la République** en proposant à la municipalité de réfléchir aux moyens de résoudre les difficultés rencontrées par les personnes de passage (par exemple les parents d'élèves à la sortie des classes), pour trouver à se garer. Nous vous renvoyons pour cela à l'article concernant l'enquête en cours à ce sujet.
- **la gestion des déchets**, avec notamment la difficulté à faire face aux dépôts sauvages. Nous vous renvoyons au compte-rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2022 où les réponses à nos demandes sont exposées.
- Et dernièrement, saisi sur ce point par le Maire, nous avons abordé l'intérêt ou non de mettre en place un système de **vidéo protection** sur le territoire.

Nous vous rappelons que tous les comptes-rendus du Conseil Consultatif Citoyen ainsi que ceux du Conseil Municipal sont disponibles à la lecture sur le site internet de la commune (www.sauveterre-de-guyenne.fr)

Notre prochaine réunion se tiendra le 16 juin à 20h salle St Romain et nous y aborderons la gestion de **l'accueil des cyclistes randonneurs** de plus en plus nombreux à Sauveterre (tracé itinéraire, atelier réparation, hébergement...).

Appel à candidatures

La représentation des jeunes 18-25 ans reste compliquée et pourtant la perception de la jeunesse est primordiale. Si vous êtes dans cette tranche d'âge et intéressé.e pour apporter vos idées alors n'hésitez pas à nous contacter

Un siège est aussi vacant si vous êtes une femme entre 26 et 45 ans

*Vous pouvez vous signaler à la mairie ou appeler
Christian LAVERGNE (06 86 42 03 13) ou Cédric GNAGY (06 81 76 98 54)*



... MOULIN DES AYNES

À la suite de l'achèvement des travaux de consolidation et de restauration du fût du moulin des Aynes (Saint-Léger-de-Vignague) acheté en 2014 par la Commune, il était devenu prioritaire de mettre hors d'eau ce monument.

Pour un montant de 7 945,94 € TTC, l'entreprise MORICEAU s'est vue confier, en 2021, la création d'une couverture zinc.

... SÉCURISATION DE L'ACCÈS ENTRE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE PRINGIS ET LA ZONE COMMERCIALE

Il existait jusqu'à présent deux accès à la zone commerciale depuis la Résidence Autonomie Pringis (RPA), un depuis le bord de la route départementale et l'autre sur le côté de la RPA donnant derrière la station-service. Ce dernier en béton et adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) avait été réalisé par les agents des services techniques il y a quelques années.

Ces deux accès n'étant pas suffisamment sécurisés, il a été décidé de privilégier l'accès PMR. Les agents des services techniques ont donc créé une rampe en inox de plus de 25 mètres de long sur ce passage.

Grâce à ce travail de qualité des agents de la Commune, les résidents de la RPA peuvent désormais se déplacer en toute autonomie avec une plus grande facilité !





... BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU RESPONSABLE DU PÔLE SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 1^{er} février 2022, Julien CLOCHER est le nouveau responsable des services techniques de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne. Il succède à Emmanuel PINAUD, devenu Chef de l'Unité départementale du Marmandais auprès du Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Originaire de Bazas et âgé de 33 ans, Julien CLOCHER a suivi des études de biologie jusqu'à l'obtention d'un DUT.

Fonctionnaire territorial depuis plus de 10 ans dont plus de 3 ans au grade de Technicien territorial, Julien CLOCHER - qui occupait jusqu'à présent la fonction de directeur au sein d'un syndicat d'eau potable et d'assainissement collectif - avait à cœur de changer d'horizon et de connaître un nouvel environnement de travail. Intégrer les services techniques d'une commune rurale était pour lui un réel souhait d'évolution professionnelle.

Après quelques semaines d'exercice, Julien se familiarise progressivement avec les multiples sites de la commune, l'équipe des services techniques et les dossiers en cours dont il assure la coordination technique.

L'ensemble des élus et des agents, au nom de tous les habitants de la Commune, lui souhaitent une pleine réussite dans son nouveau poste.

... STATIONNEMENT DANS LA BASTIDE : RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE !

La Commune de Sauveterre-de-Guyenne mène actuellement une réflexion sur la gestion du stationnement public sur la Commune (voirie et parkings). Plus spécifiquement, elle envisage de rendre plus contraignant le stationnement sur la Place de la République, afin de diminuer significativement le nombre des voitures ventouses, garées sur la place pour une longue durée, et de faciliter le stationnement de courte ou moyenne durée (clientèle des commerces, parents d'élèves à la sortie des écoles, patients du cabinet médical, etc.)

Afin de prendre la meilleure des solutions et en vue de commencer à l'expérimenter dès ce mois de juin, la Commune souhaite prendre en compte dans cette réflexion l'avis et les attentes des habitants et usagers sur cette question.

Date limite de réponse : 10 mai 2022

Vous pouvez répondre à ce questionnaire depuis le site internet de la Commune : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/>



... DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX EN PLACE !

À la suite du décès de Monsieur Jean Marc SEINTOURENS et de la démission de Madame Stéphanie DUBERGA pour des raisons personnelles, que nous remercions vivement pour le temps consacré au service des Sauveterriens, Monsieur Thomas CHAZAI (17^{ème} place sur la liste « Sauveterre pour tous ») et Madame Véronique DUBOURG-BOUNADER (5^{ème} place sur la liste « Unis pour Sauveterre ») ont pris leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Véronique DUBOURG-BOUNADER siègera également au Conseil d'administration du CCAS.

L'ensemble du Conseil municipal leur a souhaité la bienvenue lors de leur installation.

... AVANCEMENT DES TRAVAUX DU CABINET MÉDICAL

« Tout vient à point à qui sait attendre »

Les travaux d'extension du cabinet médical devraient s'achever dans quelques semaines. Plusieurs retards, dus notamment aux difficultés d'approvisionnements en matériaux, sont venus décaler le planning prévisionnel. Prochaine étape : pose des sols des cabinets, pose des sanitaires et finalisation de l'électricité !



... DES AGENTS MUNICIPAUX POUR FAIRE TRAVERSER LA ROUTE AUX COLLÉGIENS

Notre Commune a fait de la sécurité et, par là même, de la préservation de son cadre de vie, l'une de ses priorités. Cette volonté se traduit concrètement par le déploiement d'agents municipaux pour sécuriser les abords du collège.

Ainsi, depuis la mi-janvier 2022, un agent assure chaque matin de 7h45 à 8h30 la traversée sans danger, à pied ou à vélo, des collégiens.



... RETOUR SUR L'OPÉRATION « COUPONS SOLIDAIRES »

Le 4 janvier 2022, la Municipalité de Sauveterre-de-Guyenne a lancé l'opération « coupons solidaires ».

Les Sauveterriens ont été invités à retirer gratuitement avant le 15 février 2022 leurs coupons d'une valeur de 10 € par habitant à dépenser auprès des commerçants de la bastide pour les achats de la vie quotidienne exceptés le tabac, l'alcool et les jeux.

Cette opération a connu un franc succès et a permis d'apporter, non seulement un soutien concret aux sauveterriens en période de hausse de l'énergie et du coût ordinaire de la vie en général, mais également aux commerces locaux durement touchés par la crise de la covid-19.



... HOTSPOT WIFI

La Commune de Sauveterre-de-Guyenne attire toute l'année de nombreux visiteurs. Tout le monde peut facilement accéder à internet sans fil à partir de nombreux points de connexion partout en ville. Bien sûr, ce service s'adresse aussi aux Sauveterriens.

La commune lauréate d'un appel à projets européen !

La Candidature de notre commune à l'appel à projet européen WiFi4EU, destiné à équiper des lieux publics communaux en services Wi-Fi gratuits, a été retenue en 2019 parmi plus de 10 000 municipalités candidates à travers l'Europe !

L'objectif de cet appel à projet de la Commission Européenne est d'équiper plusieurs villages et villes d'Europe et donc de proposer aux habitants et visiteurs des accès internet gratuits autour des principaux centres de la vie publique grâce à un budget de 120 millions d'euros.

3 400 municipalités européennes sur plus de 10 000 participantes ont ainsi été sélectionnées après inscription et envoi de dossier, dont environ 633 en France... dont Sauveterre-de-Guyenne qui a obtenu une subvention de 15 000 € de la part de l'UE

Où se connecter gratuitement ?

La Commune de Sauveterre-de-Guyenne propose une connexion à internet sans fil grâce à de nombreuses bornes wifi déployées à travers la ville.

Les bornes se trouvent près des lieux de passage les plus fréquentés de la ville. Il suffit de se trouver avec son ordinateur portable, son smartphone ou sa tablette dans une zone couverte par le wifi pour se connecter gratuitement à internet (**Mairie, Office du tourisme, Médiathèque, Salle des fêtes Saint-Romain, Place de la République, Gites communaux, Ateliers créatifs, Place de la République, Arcades Sud, La Halle, etc.**).

Comment se connecter ?

- **ÉTAPE 1 :** Sélectionnez sur votre appareil mobile le réseau SAUVETERRE DE GUYENNE
- **ÉTAPE 2 :** Lancez votre navigateur internet. La page d'identification au réseau WIFI GRATUIT SAUVETERRE DE GUYENNE s'ouvre.
- **ÉTAPE 3 :** Cliquez sur « Obtenir un accès »
- **ÉTAPE 4 :** Saisissez une adresse mail, acceptez les conditions générales d'utilisation et validez.





●●● ACCUEIL D'UN CHANTIER DE FORMATION INTERCOMMUNAL (DISPOSITIF GAÏA)

La Communauté de Communes Rurales Entre Deux Mers a été retenue dans le cadre de l'expérimentation GAÏA sur son territoire.

Lauréat de l'appel à projets 100% Inclusion du Ministère du Travail. GAÏA expérimente, sur les territoires ruraux de Nouvelle Aquitaine, de nouvelles approches en faveur des publics éloignés de l'emploi.

À l'issue d'un diagnostic local, un des besoins mis en avant par certains maires de la Communauté de Communes s'est axé sur la rénovation et l'entretien de patrimoine communal.

L'équipe GAÏA réalise donc l'ingénierie de ce chantier innovant de formation intercommunal.

Le chantier formation est une porte d'accès à la qualification locale pour les personnes en insertion professionnelle. Il privilégie l'apprentissage par la pratique et permet de développer les connaissances et compétences des stagiaires sur des supports grandeur nature des collectivités.

Il sera financé par la Région, le Département, le Pôle Territorial et les communes.

Au-delà de l'engagement de la Communauté de Communes, 4 communes se sont portées volontaires pour participer et expérimenter le chantier formation intercommunal :

- Saint Laurent du Bois ;
- Blasimon ;
- Faleyras ;
- Et Sauveterre-de-Guyenne (délibération du 18 janvier 2022).

Les supports de chantiers proposés aux apprenants par la Commune de Sauveterre-de-Guyenne sont les suivants :

- La création d'un musée de la Bastide dans l'ancien réfectoire de l'école élémentaire (peinture + éventuellement sol et cloisons)
- La rénovation de la salle de réunion du local partagé dans l'ancien réfectoire de l'école élémentaire (peinture + éventuellement sol et cloisons) ;
- La rénovation de la salle du conseil municipal (peinture) ;

Le chantier formation débutera fin septembre, début octobre 2022 pour une durée entre 6 et 8 mois.

●●● DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? « E-PERMIS » vous permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière plus simple, rapide, gratuit, tout en étant guidé à chaque étape. Il vous suffit de vous laisser guider sur la plateforme « E PERMIS » : <https://www.e-permis.fr>. Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas obligatoire. Les dépôts dématérialisés de demandes d'autorisations d'urbanisme sont recevables uniquement via la plateforme E-permis. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes. Le Service Urbanisme de la Commune accueille le public :

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 -12h00 - Tél : 05 56 71 72 29 - Mail : urbanisme@sauveterre-de-guyenne.fr

Pour tout savoir sur vos démarches d'autorisation d'urbanisme

<https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/service-public-particuliers/?xml=N319>

●●● UN FUTUR MUSÉE DANS LA BASTIDE

Le futur musée, en cours de création, se situe au cœur de la Bastide, rue des Trois Bourdons, à quelques pas de la Place centrale, dans un espace communal auquel nous sommes très attachés, puisqu'il fut notamment l'ancien réfectoire de l'école élémentaire. Réinvesti et entièrement restauré (fin des travaux en 2023) pour être mis à la disposition du public, cet espace muséal devrait comprendre deux salles principales :

- Une salle de valorisation du patrimoine de la bastide : son patrimoine architectural identitaire renvoyant à l'histoire de la bastide, son patrimoine viticole renvoyant aux savoir-faire paysans et industriels de la principale des économies locales, et surtout son patrimoine exceptionnel de poteries médiévales à travers une mise en valeur de la collection de céramiques rares, datant du XIVE siècle, découvertes par les fouilles archéologiques qui ont eu lieu au moment de la construction de la résidence La Jurade (2016) et qui témoigne d'une activité potière médiévale au sein de la Bastide.

- Une salle d'expositions contemporaines éphémères, déclinant le contraste entre le patrimoine médiéval et la création contemporaine, laissant la liberté aux artistes (plasticiens, sculpteurs, photographes, etc.) d'investir cette pièce du musée pour y présenter leurs œuvres. En décembre 2021, à l'occasion des 740 ans de la Bastide et en partenariat avec l'Union des Villes Bastides de Gironde, une première exposition a pu être mise en place et recevoir le photographe Florent Pacaud, la plasticienne Séverine Bord et l'aquarelliste Céline Fargues.

Ce musée pourra contribuer à être un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, et pourrait accueillir une micro-folie d'ici 2024 pour démocratiser, grâce à la dimension numérique, l'accès aux œuvres.



... SAUVETERRE-DE-GUYENNE, SOLIDAIRE DU PEUPLE UKRAINIEN

Face à la situation de crise en Ukraine, la Commune a pris diverses mesures - à son échelle - pour contribuer à l'élan de solidarité envers la population Ukrainienne démunie de tout sur place et à celle qui a choisi l'exil pour survivre :

- Soutien de l'appel à la générosité publique de la protection civile (<https://don.protection-civile.org>) à travers ses différents canaux de communication ;
- Mise en place d'une grande collecte de dons « Un camion pour l'Ukraine » le 19 mars 2022 au Gymnase (Zone Bonard) en vue de collecter des dons de quatre catégories : hygiène, secours, alimentaire, et vêtements en bon état (pour femmes et enfants). L'objectif qui était de remplir un camion destiné aux réfugiés ukrainiens en transit en Moldavie a été atteint et même doublé car ce n'est pas un mais deux camions qui ont été remplis grâce à la générosité de tous !
- Ces dons (44 palettes et plus de 1600 cartons) ont été distribués via l'association SOS Attitude (Grenoble) pour la Protection civile moldave, qui s'est ensuite chargée de les répartir sur place. Cette collecte a été lancée à l'initiative du château de l'Orangerie, avec le soutien de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne, la Communauté des communes Rurales de l'Entre-deux-Mers, du transporteur BBL, de Bordeaux Families, Cerfrance Gironde, Salvéo, Ondupack, Imprimerie Belloc, Transport Logistique Saillan, tous unis pour venir en aide au peuple ukrainien.

Par ailleurs, le 12 mars dernier, le Maire accueillait au nom de la commune, dans l'un des gîtes communaux, une famille de réfugiés ukrainiens (Yaroslava, Dima et leur petite fille Nastia). Dès le premier bombardement d'Odessa par les forces Russes, ils ont tout quitté pour la Moldavie, accompagnés de leur chien Frossua. Une semaine plus tard, la situation ne s'améliorant pas, ils ont choisi de s'installer en France. D'autres familles devraient arriver prochainement.

Les capacités d'accueil de réfugiés Ukrainiens dans les locaux communaux sont limitées. Si vous êtes dans la capacité éventuelle d'accueillir de nouveaux réfugiés à votre domicile, vous pouvez vous manifester directement via la plateforme suivante :

https://www.demarches-simplifiees.fr/users/sign_up



... À LA FOLIE OUVRE SES PORTES RUE SAUBOTTE !

Une nouvelle boutique « à la folie » a ouvert 14 Rue Saubotte depuis la fin du mois de mars. Son nom n'est pas anodin puisque Nathalie Hellies et Valérie Hoeffel ont souhaité proposer aux sauvetterrien(ne) s une très large palette de prestations :

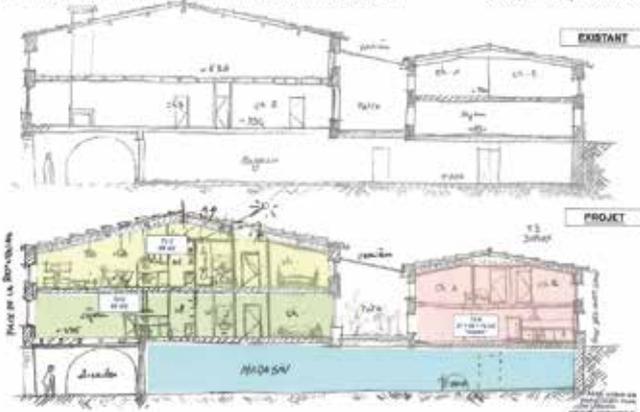
- Boutique de Mode, Accessoires...
- Galerie d'Art (Création de sculptures en dentelle de béton, Tableaux en béton drapé)
- Ateliers Culinaires
- Coaching Déco
- Relooking meubles
- Relooking (tenue vestimentaire, maquillage)
- Orientation développement personnel

Un nouveau commerce à découvrir très vite !

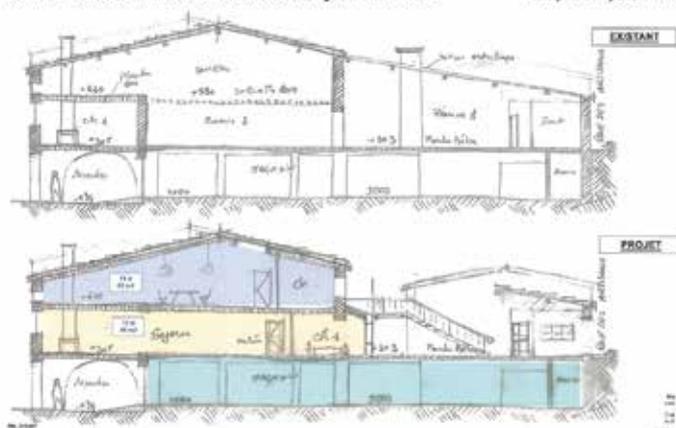
Pour en savoir plus :

https://www.facebook.com/alafoliesauveterre/?ref=page_internal

Commune de Sauveterre de Guyenne 33540
Rénovation d'un immeuble de commerce et logements locatifs
ESQUISSE
Coupes sur parcelle 53



Commune de Sauveterre de Guyenne 33540
Rénovation d'un immeuble de commerce et logements locatifs
ESQUISSE
Coupes sur parcelle 54



... IMMEUBLE 15 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE : OÙ EN EST-ON ?

Dans une dynamique de revitalisation du centre-bourg, la Commune de Sauveterre-de-Guyenne a engagé des démarches visant à rouvrir une épicerie de proximité au cœur de la Bastide avec l'appui de son maître d'œuvre, Christian PRADAL.

En prenant le parti de maîtriser cette opération délaissée par l'initiative privée, la Commune complète ainsi l'offre des services commerciaux présents en plein centre autour du point névralgique qu'est la Place de la République. La gestion de ce commerce sera vraisemblablement déléguée à un indépendant.

La dimension développement durable fera aussi partie intégrante de ce projet de réhabilitation ; la Commune, très proactive sur l'enjeu des économies d'énergie pour l'ensemble de ses bâtiments, a d'ailleurs pris l'attache du Syndicat Interterritorial du Pays du Haut Entre-deux-Mers (SIPHEM) pour choisir les meilleurs matériaux en vue d'optimiser l'efficacité énergétique et d'adopter des sources d'énergie renouvelables.

Enfin, les 5 logements (dont 2 sociaux) qui seront réalisés par la commune sur les deux étages situés au-dessus de la supérette donnent à l'ensemble de ce projet une cohérence globale, en vue d'une réalisation socialement mixte, écologiquement vertueuse et économiquement inscrite dans la dynamique en cours de revitalisation du centre-bourg de la bastide.

Le coût total de cette opération est estimé à plus d'un million d'euros.

Les services administratifs se démènent actuellement pour déposer les demandes de subventions auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département, etc.) et pour finaliser le volet administratif (conventionnement de logements sociaux, etc.). La Municipalité espère que l'immeuble aura été mis hors d'air et hors d'eau d'ici la fin d'année, et pouvoir ainsi ouvrir la supérette au premier trimestre 2023.

... ERRATUM - AGENDA MUNICIPAL

Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée dans l'agenda 2022 de la Commune, p.11 :

- Monsieur Thierry DO CARMO, Infirmier : 06 33 54 95 45 ;
- Madame Alexandra RIU, Infirmière : 06 60 45 91 88.

Ils procèdent tous deux à des visites à domicile.
Toutes nos excuses pour cette erreur...



... TOUS CITOYENS, TOUS ÉCO-RESPONSABLES !

Pour s'inscrire dans une démarche concrète de développement durable, La Municipalité souhaite associer tous les usagers des équipements publics de la commune à la mise en œuvre d'un projet de transition écologique favorisant les économies d'énergie, une consommation raisonnée de l'eau, la réduction des déchets, la protection de la biodiversité.

La Municipalité a engagé un programme d'entretien et de rénovation des installations de chauffage et d'éclairage des bâtiments publics, afin de les rendre plus économiques. **Les usagers peuvent nous aider, par quelques gestes simples, à réduire les consommations d'énergie inutiles.**

Il en est de même pour la consommation d'eau (douches, lavabos, toilettes) associée aux activités pratiquées dans les locaux et les espaces mis à disposition. L'eau est une ressource précieuse qui n'est pas illimitée et qui peut manquer dans un avenir proche. Le personnel technique de la commune contribue à ce projet de transition écologique en intervenant régulièrement pour maintenir le bon fonctionnement des chaudières et de la robinetterie, ce qui permet de limiter le gaspillage. Nous demandons aux usagers d'agir dans le même sens en prenant quelques précautions, qui sont rappelées dans chaque bâtiment communal.

Nous sommes tous concernés par la nécessité de prendre en charge cette responsabilité. Nous invitons tous les citoyens à participer à ce plan de vigilance pour une gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets plus respectueuse vis-à-vis de l'environnement.

La photo représente un exemple des affiches apposées dans chaque bâtiment public pour sensibiliser les usagers à des pratiques éco-responsables.

... LUTTE CONTRE L'INVASION DU FRELON ASIATIQUE

FABRIQUER ET UTILISER UN PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

Le redoutable frelon asiatique a fait son apparition en France voici quelques années. Pour limiter sa propagation, il est important que les particuliers disposent des pièges à son intention dans leur jardin.

Cette fiche pratique vous explique comment fabriquer un piège à frelons asiatiques, en suivant les recommandations des organismes compétents dans la lutte contre cet insecte classé nuisible.

ZOOM SUR LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation
- à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

1 FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

- Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot ;
- Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille ;
- Avec la perceuse munie d'un foret de 5 mm, percez le fond de la bouteille de plusieurs trous ;
- Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut ;
- Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2 ;
- Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1 ;
- Percez le couvercle de 2 trous ;
- Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

2 UTILISEZ UN APPÂT SÉLECTIF POUR ATTIRER LES FRELONS ASIATIQUES

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

NOTE : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

3 UTILISEZ LES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES AUX BONNES PÉRIODES

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :

- du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;
- du 15 octobre à la fin novembre.

4 PLACEZ LES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

- Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin ;
- Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre ;
- Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

5 DÉBARRASSEZ-VOUS DU PIÈGE REMPLI DE FRELONS

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :

- Placez le piège dans un seau ou une bassine ;
- Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons ;
- Attendez 24 heures ;
- Mettez le piège à la poubelle ;
- Remplacez-le par un autre si besoin.

6 FAITES DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous.

- Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, encore moins à tenter de le détruire, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.
- Faites appel à un professionnel (les frais sont à votre charge).

Source : <https://desinsectisation.ooreka.fr/>





... UNE APPLICATION MOBILE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Notre commune s'associe via l'USTOM à Clean2gether pour agir collectivement contre les décharges sauvages.

La nature est au cœur de nos préoccupations, la Commune à la volonté de trouver de nouvelles solutions pour la préserver.

Suite à la recrudescence de décharges sauvages depuis quelques années, nous avons fait le choix de collaborer avec Clean2gether afin de mener des actions concrètes pour protéger notre patrimoine vert, des déchets !

Collaborer pour la nature

Clean2gether propose d'agir collectivement pour agir efficacement, notamment avec l'application mobile gratuite permettant aux citoyens de signaler les décharges sauvages, en ajoutant une description, une géolocalisation et des photos.

La mairie sera alertée à chaque signalement par le biais de l'interface de gestion Clean2gether, ainsi que toutes les associations environnementales du secteur.

Cet outil commun nous permet ainsi d'échanger et de coordonner des actions de nettoyage.

Votre soutien est donc important, en signalant chaque décharge sur l'application vous contribuez à protéger nos milieux naturels et notre cadre de vie.

Signaler pour agir !

Grâce à vos signalements, nous connaissons la localisation exacte des décharges et pouvons déterminer les moyens logistiques nécessaires pour les nettoyer. Nous mettrons tout en œuvre pour évacuer les déchets avec les services de la commune, nous sollicitons cependant la mobilisation des habitants de Commune de Sauveterre-de-Guyenne, pour maintenir ensemble notre territoire propre.

« Nous avons tous un rôle à jouer dans cette grande cause pour l'environnement, agissons tous ensemble pour un monde plus vert ! »



... LA RAINETTE, LA PLUS JOLIE DES PETITES GRENOUILLES

Les rainettes sont des petites grenouilles vertes avec de longs doigts munis de sortes de ventouses qui leur permettent d'adhérer aux tiges des plantes et de se tenir sur des parois verticales. Les plus connues en Europe sont la Rainette verte (en latin *Hyla arborea*) et la Rainette méridionale (en latin *Hyla meridionalis*), plus répandue dans nos régions. Elles se différencient par la couleur des flancs : la Rainette verte a un long liseré noir sur fond clair le long des flancs alors que la Rainette méridionale a un court liseré noir qui part des yeux et s'arrête avant les pattes antérieures. Leur chant est sonore et strident, répétitif et peu mélodieux. Ce coassement est produit par les mâles grâce à un sac vocal, situé sous la bouche, qui se gonfle à la manière d'une énorme bulle de chewing-gum.

Dans nos campagnes, on peut facilement les observer quand certaines s'installent dans un petit recoin de votre maison, dans le placard à chaussures placé dans l'entrée par exemple. Elles y passent parfois l'hiver, se nourrissant d'insectes et d'araignées et se manifestant seulement par leurs curieux cris. Il n'est pas conseillé de les garder chez soi car elles ont besoin d'un point d'eau pour se reproduire. Dès que vous en avez repéré une, essayez de l'attraper, de préférence avec des gants ou un chiffon, et déposez la dans une zone humide, près d'une mare, un fossé ou un pré inondé. Vous lui donnez ainsi une chance de contribuer à la survie de l'espèce car c'est dans l'eau que la femelle pond ses œufs, c'est dans l'eau qu'ils sont fécondés par un mâle et c'est dans l'eau que se développent les têtards avant de se métamorphoser en adulte terrestre.

La Rainette méridionale est protégée sur tout le territoire français, depuis novembre 2007. Toutefois, comme de nombreux autres amphibiens, elle est menacée par la destruction, la fragmentation ou la pollution de leur habitat, avec des conséquences néfastes sur ses effectifs. D'où l'importance de réduire la dégradation des zones humides qui constituent leurs milieux de reproduction.

Dans un prochain numéro, nous parlerons d'un autre amphibien (anciennement appelé batracien) de nos régions, le Crapaud accoucheur (*Alytes obstreticans*) qui émet des sons cristallins que vous avez probablement entendu un soir d'été.





●●● AU FIL DE L'EAU

Les cours d'eau en France sont classés selon 2 catégories :

- Domaine public (fleuves et grandes rivières) ;
- Domaine privé (petites rivières et ruisseaux).

Par exemple, le Dropt est Domanial de son confluent avec la Garonne jusqu'à Eymet, mais il est « privé » en amont. La Vignague (de même que ses affluents) est entièrement classée dans le domaine privé.

Pour les cours d'eau ou parties de cours d'eau du domaine privé, les propriétaires sont tenus d'entretenir les berges (article L 215.14 du Code de l'Environnement et article 114 du Code Rural) afin de maintenir les cours d'eau dans leur profil d'équilibre et de permettre l'écoulement des eaux. Jusque vers les années 1960-1970, cette règle était respectée car les riverains utilisaient le bois des arbres des rives pour se chauffer. Cette pratique a cessé petit à petit au fil des années, vie moderne oblige. En conséquence cela a entraîné un manque d'entretien quasi généralisé des rives sur notre territoire. Pour pallier à cette carence, des syndicats de rivières (établissements publics, intercommunaux ou inter départementaux) ont été créés avec l'aval des pouvoirs publics.

Ainsi, ces structures, administrées par les élus locaux, se sont dotées de techniciens professionnels qui, en liaison avec les institutions de l'Etat (agences de l'eau, départements, régions) ont établi des plans de gestion pluri-annuels (10 ans en général) selon les dispositions d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (S.A.G.E). Le SAGE DROPT a été adopté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 22 septembre 2021 et approuvé par arrêté préfectoral le 13 janvier 2022.

D'une manière générale, les travaux effectués par les syndicats de rivières sont financés jusqu'à 80 % par l'Agence de l'eau Adour Garonne, par les départements concernés, et éventuellement la Région (selon les dossiers). Les 20% restant sont à la charge des syndicats de rivières qui sont subventionnées par les communautés de communes.

Aujourd'hui, les syndicats de rivières ont la gestion d'un ou plusieurs bassins versants.

La communauté rurale de l'entre 2 mers dépend des 2 syndicats de rivières :

- le S.M.E.R (Syndicat Mixte Eaux et Rivières) pour la Gamage et
- l'Engranne et leurs affluents ; Epidropt pour le Dropt et ses affluents ainsi que la Vignague et ses affluents.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

S.M.E.R-E2M
www.smer-e2m.fr
 Tel. 05 57 84 89 54

Epidropt
www.epidropt.fr
 Tel. 05 53 57 53 4

●●● LES ROSES SAINT- LÉGER

De nouvelles plantations de rosiers sont visibles au niveau de la porte Saint Léger (du côté intérieur de la Bastide) et dans le bourg de Saint-Léger, notamment le long du mur du cimetière, près du parking situé en haut. Elles sont plantées précisément à ces endroits-là parce que ce sont des roses Saint-Léger.

Cette rose a été créée à l'initiative de l'association des Saint-Léger de France et d'ailleurs, pour fêter son 25^{ème} anniversaire qui devait se tenir en 2021. Cette association des Saint-Léger a vu le jour en 1996, à l'issue d'un projet pédagogique mené en 1993/1994 par les élèves de CM1 de l'école publique de Saint-Léger-sous-Cholet (en Maine-et-Loire), sous la conduite de leur enseignant Christophe Ripoché. Son but est de promouvoir les échanges et les rencontres entre 73 communes ayant pour nom d'origine Saint-Léger, dont deux en Belgique et une en Suisse. Sauveterre-de-Guyenne fait partie des adhérents et c'est Fabienne Marquille-Mirambet qui est notre correspondante.

Nos rosiers Saint-Léger seront bientôt en floraison mais il nous faut encore patienter. En attendant, les agents de la commune entretiennent nos massifs de rosiers avec beaucoup de soin.

Vous trouverez sur le site de l'association de nombreuses informations sur son histoire et ses activités, ainsi que des photos de la rose de Saint Léger. www.stleger.info

Les premiers massifs plantés dans différentes communes portant le nom de Saint-Léger ont donné des fleurs caractéristiques de couleur rose orangé avec des pétales dentelés, qui pourront représenter une entité. Pour Sauveterre, la fleur Saint Léger a pour vocation de rappeler que la commune de St Léger de Vignague est aujourd'hui rattachée (depuis le 1^{er} mai 1965) à Sauveterre de Guyenne, comme les communes du Puch et de St Romain de Vignague.



●●● EXPOSITIONS EN MAIRIE

Le voyage culturel au cœur des Bastides, organisé par l'Union des Villes Bastides de Gironde, a repris sa tournée depuis le début du mois d'avril. Sauveterre-de-Guyenne a eu le plaisir d'accueillir jusqu'au 30 avril deux artistes peintres : Gillette GUERRERO et Yves GENNARO. En mai, nous aurons la présence de Jean-Paul LAURENT, artiste peintre, et de Renaud URBANIAK, artiste peintre et illustrateur. C'est un grand bonheur de faire vivre la création contemporaine au cœur de notre bastide médiévale. Le vernissage est prévu le vendredi 6 mai, 18h, en mairie. Venez nombreux !



●●● MÉDIATHÈQUE



Les lions de Sicile
Stefania Auci

LIVRE

Ce roman est le premier tome d'une nouvelle saga italienne, celle de la famille Florio. Les deux frères Paolo et Ignazio Florio quittent la Calabre pour Palerme, afin de faire fortune dans les épices et se hisser parmi les membres de la haute bourgeoisie locale. Pourtant, leur réussite n'est pas sans épreuve, notamment lorsque tous deux tombent amoureux de la même femme.



Le miniaturiste
Jessie Burton

LIVRE

Nella quitte son petit village pour rejoindre Amsterdam et y épouser Johannes Brandt, l'un des marchands les plus en vue de la ville. En guise de cadeau de mariage, celui-ci lui offre une maison de poupée, qu'elle pourra meubler selon ses envies. Elle s'adresse à un artisan miniaturiste qui crée des objets, répliques de plus en plus exactes au fil du temps de la décoration de sa propre maison. Ce qui la pousse à s'interroger sur les secrets que cette dernière pourrait bien abriter.



On n'enferme pas les oiseaux
Barbara Pravi

MUSIQUE

Sorti en 2021, voici le premier album de la jeune auteure-compositrice-interprète qui a participé l'an dernier au concours de l'Eurovision, où elle est arrivée seconde. Avec des titres qui ne quittent pas l'oreille, comme « Saute » ou « Voilà », c'est l'occasion de mettre en lumière celle qui, jusque là, écrivait pour les autres (Yannick Noah, Julie Zenatti, Chimène Badi...).



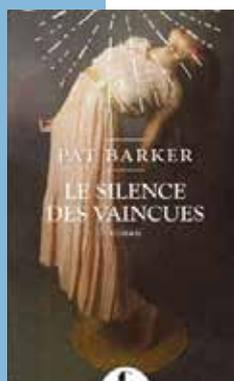
Mare of Easttown
Craig Zobel

MINI-SÉRIE DE 6H33

Mare, inspectrice dans une petite bourgade de Pennsylvanie, enquête sur le meurtre mystérieux d'une jeune fille. Elle doit tout à la fois contenir la tragédie qui secoue cette communauté et surmonter celles qui la hantent. Un très bon polar mais également un beau portrait de femme et un challenge pour Kate Winslet, dont on découvre un nouveau registre de jeu avec ce rôle

Le Silence des Vaincues
Pat Barker

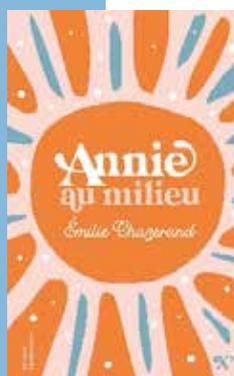
ÉDITIONS CHARLESTON



Leurs villes ont été conquises et pillées. Leurs maris, leurs frères, leurs fils abattus. Elles ont été arrachées à leur vie et sont devenues les esclaves de ceux qui leur ont tout pris. Ces femmes se sont les habitantes des villes alliées de Troie, attaquées par les Grecs dans leur quête de vengeance, les oubliées de la guerre dont on n'entend pas les voix dans les vers bien connus de l'Iliade. « Le Silence des vaincues » leur donne la parole à travers le personnage de Briséis, reine de Lyrnessos devenue l'esclave du puissant Achille, qui va s'efforcer de continuer à vivre malgré sa condition de captive. D'une plume délicate et souvent poétique, Pat Barker revisite le récit mythique d'Homère et livre ici un roman puissant, à la fois intime et profondément universel.

Annie au Milieu
Émilie Chazerand

ÉDITIONS SARBACANE



Choyée par ses parents, adorée par son grand-frère et sa petite-sœur, Annie est une adolescente solaire, joyeuse, fan de Dalida et de majorettes. Elle est également porteuse de Trisomie 21, ce qui va lui valoir d'être éjectée de son équipe de majorettes à l'approche des compétitions car « trop compliquée à gérer », trop « différente ». Face à cette injustice, la grand-mère d'Annie va proposer à la famille une folle idée : et s'ils montaient ensemble leur équipe pour participer au grand défilé ?! Un roman déjanté plein d'humour mais d'une grande finesse qui aborde sans faux-semblant la question du handicap et les relations familiales. Le récit entremêle la voix d'Annie à celle des deux autres adolescents de la fratrie, Harold et Velma, pour tracer avec habileté les contours de cette famille dont l'amour est le moteur.

Les Bergères Guerrières, tome 1. La Relève
Amélie Fléchais et Jonathan Garnier

ÉDITIONS GLÉNAT



La jeune Molly est folle d'enthousiasme : elle a enfin l'âge de commencer l'entraînement pour intégrer l'ordre prestigieux des « Bergères guerrières » ces femmes héroïques juchées sur des béliers et chargées de défendre le village depuis que les hommes sont partis à la guerre. Mais elle n'imagine pas l'ampleur des aventures qui l'attendent... Cette BD à l'inspiration résolument celtique et aux graphismes de toute beauté prend place dans un univers médiéval fantastique qui fait la part belle à l'aventure et à la magie. « La Relève » est le premier tome d'une série de 4, tout public. Le dernier tome a été récompensé par le Fauve Jeunesse 8-12 ans au dernier Festival d'Angoulême.



Une histoire toute bête
Éléonore Thuillier et Clotilde Goubely

ÉDITIONS FRIMOUSSE

Un album original et plein d'humour où le personnage principal, un petit rat peu satisfait de son apparence, interpelle l'illustratrice qui est en train de le dessiner pour qu'elle modifie, encore, et encore ses traits. Jusqu'à ce que... Les graphismes hyper expressifs de Clotilde Goubely et les mines facétieuses des personnages servent l'intrigue pleine d'espièglerie qui se déploie au fil des pages.

... LA MÉDIATHÈQUE PARTICIPE À ZIKLIBRENBIB !

Connaissez-vous Ziklibrenbib ?

Il s'agit d'un projet collaboratif visant à promouvoir la musique libre et plus particulièrement sa diffusion en bibliothèques et médiathèques. Dans cette optique, l'équipe de Ziklibrenbib organise chaque année une élection autour de 11 titres parus durant l'année écoulée et sélectionnés par des bibliothécaires. Entre le 29 Mars et le 29 Mai le public des bibliothèques est ainsi invité à voter pour son titre préféré.

Cette année la Graineterie Médiathèque de Sauveterre-de-Guyenne participe à l'opération et met ainsi à disposition du public :

- 1 CD empruntable de l'ensemble des titres en compétition
- 1 clé USB empruntable
- L'ensemble des titres en formats MP3 à récupérer sur clé USB ou mobile
- Des postes d'écoute dans la médiathèque
- Des bulletins de vote et une urne vous permettant de voter sur place

Le principe est simple : découvrez, écoutez, votez ! Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour voter. Les bibliothécaires sont à votre disposition pour toute question.

... LES AMIS DE LA BASTIDE

• **Changement de date pour la brocante de printemps** pour les Amis de la Bastide, non plus le 24 Avril, mais le 1^{er} Mai. Inscription au 05566196 (H.R.)

• **Voyage annuel des Amis de la Bastide : le samedi 25 Juin 2022**

- Château de Montesquieu à La Brède de 9h30 à 12h : Parc et Château
- Repas à la Brasserie Brédoise à La Brède 12h30 à 14h
- Visite des Toiles Indiennes et des Techniques à Beautiran à 15h15
- Voyage en co-voiturage
- Prix : 35 euros

Inscription au 05 56 61 96 51 à l'heure des repas

Départ :

Place du Foirail à Sauveterre à 8h15

... PROGRAMMATION DE LA SALLE COMMUNALE SIMONE VEIL

SANGRIA GRATUITE // 30 AVRIL 2022 à partir de 19h30 Tarif : 11 €

20 ans !!! 20 ans que trois musicos passionnés de rythmes festifs et de chansons se rencontrent et se mélangent pour vivre l'aventure musicale Sangria Gratuite. Et c'est avec un show relooké et toujours sur-vitaminé qu'ils interpréteront un répertoire, mêlant des chansons anciennes et récentes, qui enchantera les festayres de tous âges !

LES HURLEMENTS DE LEO // 21 MAI 2022 à partir de 19h30 Tarif : 15 €

Les Hurlements de Léo pour leur 25 ans ! À l'occasion de leur 25^{ème} anniversaire les Hurlements débute leur tournée à Sauveterre-de-Guyenne. Avec le nouvel Album Mondial stéréo vous allez danser sans aucun doute!

Réservation sur place ou sur le site salle-simone-veil.fr

POUR INFO À VENIR :

2 septembre > Wackids

24 septembre > Cœur de Pirate

22 octobre > Les Shériff



... CAC : FÊTE DES VINS

Après la réussite de nos différentes soirées organisées en 2021, l'ensemble de l'équipe du Comité d'Animations Culturelles, se mobilise depuis plusieurs semaines, pour animer notre belle Bastide, cette année encore. Comme les années passées, les mardis en Bastide sont prévus les 14 juin, 12 juillet, 9 août et 6 septembre. Comme pour ceux de 2021, ils auront lieu sur le centre de la place de la ville, après le marché hebdomadaire.

Cette année la Fête des Vins fêtera ses 50ans, les 29, 30 et 31 juillet. A cette occasion, nous avons décidé de changer nos logos, et de lancer de nouveaux projets.

Nous sommes donc à la recherche de visuels (photos, articles de journaux, témoignages, etc.) retraçant les 50 ans d'existence de cette belle fête. Tous ces documents peuvent être déposés à la Mairie à l'attention du Président du CAC. Ils seront numérisés, puis vous seront restitués. Des pages rétrospectives seront publiées dans le magazine de la fête, qui sera distribué au début de l'été, et une exposition de ces documents pourraient être organisée en fonction du nombre que nous aurons pu récolter.

Comme tous les ans, nous lançons un appel à bénévoles. L'organisation de ces événements ne pourrait se faire sans les nombreux bénévoles qui travaillent en coulisse. Mais nous ne sommes jamais assez nombreux. Toutes les personnes qui voudraient donner un peu de leur temps, et participer à ces aventures, sont les bienvenues. Il n'y a pas d'âge minimum, ni maximum !

De 7 à 77 ans, tous peuvent venir nous aider !

Pour tout cela, vous pouvez nous contacter par mail à cac.sauveterre33@gmail.com, ou par téléphone au 06 50 68 00 04.



... LA MAISON DES ARTISANS PROPOSE

Stage crochet

le samedi 7 mai avec Phileas Laine

Venez avec votre matériel, fil, crochet et modèle pour commencer la réalisation de votre projet personnel. Envoyer votre fiche modèle quelques jours avant par mail à phileaslaine@free.fr

• Stage de 14h30 à 17h30, 45€

Inscription Danielle Miri 06 30 78 76 03

Atelier impression de feuilles sur tissu

Samedi 21 mai

• Frappe des feuilles et fixation de 10h à 12h 25€ (la matinée seule)

• Couture d'un objet avec un des coupons imprimés de 14h à 17h (50€ journée entière)

Sortie au marché des tisserands

à Varaignes en Dordogne week-end de Pentecôte (covoiturages possibles)

Atelier petit cadre tissés au festival du Mouton Ivre à Gensac les 25 et 26 juin

Inscriptions Les Ateliages 06 26 57 59 05

(+10€ adhésion annuelle)

lesateliages@gmail.com / les-ateliages.fr

• Stage création d'une boîte en Calebasse samedi 11 juin de 10h30 à 11h30. Venez graver, ajourer, sculpter votre boîte en Calebasse. 25€

• Stage création d'un photophore en Calebasse samedi 11 juin de 14h à 16h. Venez créer votre photophore et laissez passer la lumière en ajourant, trouant la Calebasse avec des motifs variés. 35€

Inscription Amélie Tisserand 06 16 53 61 12

Pour les Médiévales le 15 mai

Des démonstrations de tissage, filage au rouet, tournage sur bois, travail des Calebasses, travail de l'argile, distillation de plantes...

... COMITÉ DE JUMELAGES

Nous avons le plaisir de reprendre nos échanges avec l'Allemagne. Les dates du prochain voyage en Allemagne sont du 8 au 16 juillet. Nous partirons en bus. **Départ le 8 au matin** : visite du mémorial de l'Armistice dans la forêt de Compiègne, nuit à Valenciennes. **Le 9** : traversée de la Belgique, visite en Allemagne de l'exposition « Le Paradis Fragile » Photographies et vidéos en 3D dans le plus grand gazomètre d'Europe. **Retour les 15 et 16 juillet** en passant par Koblenz et la vallée du Rhin (traversée en bateau), nuit à Metz.

Les allemands nous préparent un programme pour les 5 jours chez eux, avec notamment, une grande fête, le dimanche 10, l'inauguration de leur maison de l'Europe. Le prix du voyage est de 320€ : hôtel, repas et visites compris. (facilité de paiement et forfait famille possible). Plus d'info ou Inscriptions rapidement à jumelage33540@orange.fr ou 07 86 73 88 09.

L'année prochaine, nous fêterons les 50 ans de jumelage avec Sottrum. Une trentaine d'allemands viendront en vélos. Le 27 mai prochain, 3 cyclistes arriveront à Sauveterre-de-Guyenne après avoir reconnu leur trajet. Nous leur réserverons un bon accueil.



AGENDA *



... AVRIL 2022

> 30 avril • Concert Sangria Gratuite - 19h30 Salle Simone Veil

... MAI 2022

> 1^{er} mai • Brocante Vide grenier

> 7 mai • Commémorations du 8 mai 1945

• Vente de fleurs, légumes et plantes aromatiques à l'école élémentaire par FCPE

> 8 mai • Concours de Pétanque • Prix Fouchy

> 15 mai • Fête médiévale

> 17 mai • Bus de l'artisanat

> 21 mai • Concert Les Hurléments de Léo à partir de 19h30 Salle Simone Veil

• Kermesse de l'école maternelle

• Tous au jardin !

> 24 mai • Conseil municipal

> 26 au 28 mai • Vélo au cœur de l'Entre-Deux-Mers

... JUIN 2022

> 12 juin • Premier tour des élections législatives

> 14 juin • Dîner en Bastide

> 16 juin • Conseil Consultatif Citoyen

> 18 juin • Fête de la Musique - Place de la République

> 18 & 19 juin • Championnat d'Haltérophilie - CHAEM

> 19 juin • 2nd Tour des Législatives

> 21 juin • Bus de l'artisanat • Conseil municipal

... JUILLET 2022

> 29, 30 et 31 juillet • 50^{ème} édition de la fête des vins

* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire du pays



SAUVETERRE-DE-GUYENNE

L'écho
des cités

2202
2^{ème} TRIMESTRE
2022

Mairie - 28, Place de la République
33540 Sauveterre de Guyenne
Tél. 05 56 71 50 43

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 9h-12h // 14h-17h
Le samedi : 10h-12h